



CAMERON

Monsieur le Président,

Le 10 mai 2011, j'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre en date du 4 mai 2011, par laquelle vous m'avez informé de la nomination de M. [REDACTED] à la présidence de la Commission [REDACTED].

délégation commerciale pour le district de [REDACTED] dans le cadre de la [REDACTED].

d'actions incitatives, des appuis financiers pour une reconversion dans d'autres activités.

Ces mesures concernent aussi l'éducation à l'hygiène et à la gestion responsable de l'environnement, la gratuité des Anti Rétro Viraux, la prévention du cancer du col de l'utérus et du sein. C'est ainsi que des campagnes de dépistage gratuit sont régulièrement organisées à travers les 10 régions du Cameroun.

En outre le Cameroun a entrepris l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de santé publique à travers des programmes tels que :

- le Programme de promotion et de financement de la santé ;
- le Programme de lutte contre la maladie ;
- le Programme de santé de la Reproduction des adolescents en cours d'exécution avec l'appui de l'UNFPA ;

essentiels ;

- le Programme d'amélioration de l'offre des soins qui consiste en la multiplication des centres de santé, l'accessibilité aux soins et

Génératrices de Revenus ;

- La prévention de la transmission de la mère à l'enfant ;
- L'introduction dans les programmes scolaires de l'enseignement du VIH/SIDA ;
- Le renforcement des interventions ciblant les camionneurs et les personnels militaires et de la police par l'ONG CARE Cameroon ;
- Le renforcement des interventions ciblant les femmes célibataires

les veuves, les prostituées et les familles pauvres ;

- Au Cameroun traditionnellement, la prise en charge des malades, y compris ceux porteurs du VIH/SIDA, concerne au premier chef, la femme et la jeune fille, considérées comme celles qui donnent la vie et qui doivent le recevoir. 100% des soins sont ainsi dispensés

par les femmes obligeant parfois les jeunes filles à abandonner

démarche d'équité sans se dissocier lais s'en fait de la loi n° 111 1

démarginalisation de la femme et de la nécessaire implication de l'ensemble du corps social, étant donné que les problèmes de la femme se posent dans tous les secteurs.

En définitive, Monsieur le Président, on pourrait conclure en soulignant que